

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 27-28

Artikel: Dans le sillage des étoiles... Charlot... volage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un grand réalisateur

Léonce Perret

Léonce Perret commença à faire du cinéma à Berlin, en 1907.

Il rentre aux Etablissements Gaumont en 1909, où il fit des films de genres différents, aussi multiples que divers, historiques, mythologiques, modernes, etc., etc.

Au début de la guerre, il contribua personnellement à la propagande française en Amérique en réalisant, à New-York, « N'oublions jamais », et surtout « La Fayette, nous voici ! », deux films qui eurent une influence reconnue sur la décision américaine.

Léonce Perret revint en France, avec des méthodes perfectionnées.

La première manifestation de cette conception nouvelle fut « Koenigsmark », dont le surprenant succès a marqué véritablement l'ouverture d'une ère cinématographique nouvelle.

Il réalisa ensuite « Madame Sans-Gêne », « La Femme Nue », etc., et — son 384^{me} film — « Après l'Amour », pour Pathé-Natan, avec Gaby Morlay, Victor Francen, Tania Fedor : « Après l'Amour », probablement son chef-d'œuvre.

Pour ceux qui n'entendent pas

Dans une intéressante « Opinion », « Mon Ciné » avait plaidé avec chaleur la cause des sourds qui, depuis que le film est devenu parlant, ne peuvent plus aller au cinéma. Notre excellent confrère de Reusse lui répond spirituellement dans « Hebdo-Film » :

« Mais, mon cher Jean Vignaud, permettez-moi de vous rappeler que certains cinémas ont déjà prévu le cas dont s'émue votre bon cœur. Sans doute avez-vous oublié que certains théâtres cinématographiques ont répondu par avance à la supplique de votre correspondance en faveur des sourds. Plusieurs établissements parisiens — le Paramount et l'Olympia, entre autres — ont muni un certain nombre de fauteuils de micros reliés aux appareils de projection. Grâce à cet ingénieux dispositif, les sourds peuvent jouir du film parlant, aussi bien que les autres spectateurs. Sans doute existe-t-il également, en province, tout au moins dans les salles nouvellement édifiées, des fauteuils équipés de la même manière. Il est à souhaiter que l'usage s'en répande de plus en plus et que les sourds ne soient jamais oubliés au moment où les salles s'équipent en sonore. »

Voilà qui est entendu, c'est le cas ou jamais de le dire, et nous souhaitons encore avec de Reusse que les sourds ne soient pas oubliés. Dans notre pays, signalons que le Cinéma Métropole, à Lausanne, possède ces installations spéciales pour les sourds.

Dans le sillage des Etoiles...

CHARLOT... VOLAGE

Lorsque Charlie Chaplin était, naturellement, la personnalité la plus en vue de Juan-les-Pins, écrit Pierre Lazareff, on le voyait, sur la plage ou dans les galas, accompagné d'une fort jolie jeune femme brune qu'on qualifia aussitôt de « mystérieuse Maria » et qu'on disait Bohémienne.

Mais, bientôt, on sut qu'il s'agissait de Miss May Reeves, danseuse tchécoslovaque, et dont il voulait faire sa partenaire des prochains films.

Miss May Reeves, devint aussitôt la femme la plus enviée de la vieille Europe et du Nouveau Monde !

On l'interviewa — elle ne répondait d'ailleurs pas aux journalistes — on la photographia et on lui trouva immédiatement d'énormes qualités photogéniques.

Puis Charlie Chaplin quitta la Côte d'Azur pour la Côte des Basques, et c'est à Biarritz que les estivants admirèrent le couple désormais célèbre.

Miss May Reeves fut de toutes les « parties » qui réunissaient Charles et ses amis, Henry d'Abbadie, d'Arrast, Ricardo Soriano et le marquis d'Ivanrez.

La jeune danseuse eut autant de succès à Biarritz qu'elle en avait eu à Juan-les-Pins. A ses intimes, elle confiait :

— Je suis tellement heureuse et tellement fière que Charlie m'ait choisie parmi tant de femmes pour tourner avec lui !

Mais il n'est de bonnes choses qui n'aient une fin.

Un jour, Charlie quitta la France et partit pour Londres.

Sa compagne, elle, resta à Biarritz et continua à voir ses relations habituelles.

— Quand revient Charlie ? lui demandait-on.

— Je ne sais pas !

Mais, après quelque temps, Miss Reeves, elle aussi, fit ses valises et se prépara, à son tour, à quitter la Côte des Basques. Hélas ; elle n'avait plus le visage heureux et insouciant, le sourire joyeux qu'on était habitué à lui voir depuis quelques mois...

Nous avons vu un des amis de May Reeves, un de ceux qui l'accompagnèrent à la gare, à Biarritz.

— Je repars pour la Tchécoslovaquie, me dit-elle.

— Mais... Charlie ?

— Il m'a déclaré que, décidément, je n'étais pas assez photogénique !

— Et qu'allez-vous faire ?

— ... Je vais reprendre mon métier de danseuse... tout simplement.

Mais, au moins, Miss May Reeves, petite danseuse, aura vécu, quelques mois, le plus beau rêve qu'elle pouvait souhaiter.

POTINS... et INDISCRÉTIONS...

Critique

Il y a des gens qui n'ont pas de veine !!!...

Témoin un certain « Intérim » qui opéra, un jour, dans un journal parisien du soir comme critique cinématographique en remplacement de M. Paul Reboux.

Ce M. Intérim n'est certainement pas le premier venu, car il nous semble bien avoir déjà vu son nom quelque part.

Quoi qu'il en soit, en l'espèce, il alla donc aux Folies-Dramatiques, où il lui fut donné de voir successivement deux productions très connues.

Pour la première, il regrette l'absence de son dans un film muet...

...ce qui était bien son droit !

Mais, pour le deuxième film, il se déclara charmé d'avoir pu constater combien la sonorisation ajoutait à l'attrait d'un spectacle cinématographique.

Sans doute, à l'instar de Jeanne d'Arc, entendait-il des voix à ce moment précis, car les deux bandes sont pareillement silencieuses.

Dans le fond, il n'y a que la foi qui sauve !

* * *

Une artiste cinématographique, dont la valeur n'atteint pas le nombre des années, vient de faire un stage bref dans une clinique et a subi une intervention chirurgicale.

Savez-vous le surnom qu'on lui a donné ?

« L'Opérée de Quat' Sous. »

* * *

Quelle est donc cette blonde artiste de cinéma qui, rencontrant impromptu, l'autre jour, un ancien ami, passa hautaine, feignant de ne point voir la droite qu'il lui tendait sans rancune ?

Comme un camarade du dédaigné lui demandait :

— Mais, dis-moi, elle te refuse sa main ?

L'autre répondit :

— ...Oui... mon cher, et cela uniquement parce qu'elle m'a accordé tout le reste.

* * *

C'est à Jean Bastia qu'un commanditaire recommanda certain jour une jeune star (qui a fait son chemin depuis), en lui spécifiant de bien veiller sur elle, car il partait en voyage et il n'était pas absolument certain de sa fidélité.

« Je l'aurai... à l'œil, n'ayez crainte », dit Jean Bastia.

Et il fit comme il l'avait dit !

(Du moins la légende le prétend !)

L'abonnement

à

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE

ne coûte que

5 fr. suisses

par année.